

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 FEVRIER 2022
sur convocation du 3 février 2022

PRESENTS : Stéphane GRALL, Rémi HARDY, Valérie NOUVEL, Christophe TESNIERE, Nicole ROUXELIN, Claude HARDY, Jocelyne LEROUX, Emmanuelle POUILLAIN, Frankie DUFOUR, Angélique LORIN, Cindy LEBRETON, Marie-Françoise KURDZIEL, formant la majorité des membres du Conseil Municipal.

ABSENTS EXCUSES : Gérard BREHIER, Valérie BAZIRE
PROCURATION : Xavier RACINE a donné pouvoir à Christophe TESNIERE
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicole ROUXELIN

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et propose de passer à l'ordre du jour. Le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2022, n'appelant pas d'observation particulière, est signé par tous les membres présents.

2022-02-14 01 - Demande subvention au titre de la DETR 2^{ème} phase de travaux de rénovation thermique au Groupe scolaire René Hardy.

Dans le cadre de l'opération rénovation énergétique des bâtiments communaux, la commune a bénéficié d'une subvention au titre de la DSIL rénovation thermique en 2021 (1^{ère} phase) pour des travaux dans le bâtiment le plus récent de l'école (changement du système de chauffage).

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR pour réaliser la 2^{ème} phase de travaux qui consiste en la mise en œuvre d'un forage géothermique sur les bâtiments les plus anciens du groupe scolaire René Hardy avec l'installation d'un système de chauffage par géothermie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

- **Approuve le projet de la deuxième phase de travaux de rénovation énergétique au Groupe Scolaire René Hardy.**
- **Accepte l'estimation prévisionnelle des travaux énoncés ci-dessus pour un montant de 129 400 € HT.**
- **Sollicite une aide financière au taux le plus élevé auprès de Monsieur le Préfet de la Manche au titre de la DETR pour l'année 2022.**
- **Adopter le plan de financement retenu pour ces travaux comme suit :**

Nature dépense	montant dépense	Souces financement	montant recette	taux en %
Assistance à maîtrise d'ouvrage	2 575.00 €	DETR	51 760.00 €	40
Forage géothermie	27 385.00 €	Conseil Départemental FIR	51 760.00 €	40
Installation pompe à chaleur géothermique sur forage	84 680.49 €	FONDS PROPRE	25 880.00 €	20
Raccordement électricité nouvelle chaufferie	3 250.00 €			
Imprévus	11 509.51 €			
TOTAL	129 400.00 €		129 400.00 €	100

- **Atteste que les travaux seront réalisés et les entreprises payées directement par la commune.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération après délivrance de l'accusé de réception du dossier complet par les services de la sous-préfecture.**

La liste des membres du bureau de vote est arrêtée pour les élections présidentielles qui se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Monsieur le maire fait part des dates des prochaines réunions :

- Commission des finances le mercredi 16 mars à 14 h 30 pour l'étude des subventions
- Prochain Conseil Municipal le jeudi 17 mars à 20 h 30 pour le vote des subventions
- Commission des finances le mercredi 30 mars 14 h 30 pour la préparation du budget
- Conseil Municipal pour le vote du compte administratif et du budget le mercredi 6 avril à 20 heures.

La secrétaire

Nicole ROUXELIN

Le Maire

Stéphane grill